

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025 à 18H30

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 26 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 présents	Christophe Reynier-Duval Christelle Aubertin Béatrice Réhor Mariel Martin Romain Espinosa Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Maeva Aubertin Michèle Bugnet	Michel Légerot Danielle Lopez Nathalie Runser Jean Benat
1 procuration	Ghislaine Eynard a donné pouvoir à Christelle Aubertin		
4 absents	Laure Barnini Jennifer Bremond	Richard Giner Anne-Laure d'Alauzier	
Secrétaire de séance	Christelle AUBERTIN		
Délibération	02.12.17		
Objet :	Demande de subvention au titre de la DETR 2026 pour le projet de réfection du grillage du stade Espanol		
Rapporteur	Romain Espinosa		
N° Acte	7.5.1		

Par courrier en date du 17 octobre 2025, Monsieur le préfet de Vaucluse informe les communes de la parution de l'appel à projet commun DETR/DSIL/DSID exercice 2026.

Ces dispositifs de subventionnement constituent des subsides importants pour les collectivités dans leurs axes d'investissements.

Dès lors, il est proposé à l'assemblée délibérante de déposer un dossier de demande de subvention pour la reprise du grillage du stade Espanol. En effet, à la suite des intempéries survenues dans la nuit du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 2025 ce grillage a été lourdement endommagé.

Une première partie de ce grillage a été remplacée mais il reste encore 300mètres linéaires à changer.

Dépenses			Ressources			
Nature des dépenses	des	Montant prévisionnel € HT	Nature des ressources	des	Montant prévisionnel € HT	Taux
Dépose évacuation installation existante	et	2 400€	DETR 2026		6 431€	50%
Clôture		9 588€	Autofinancement		6 431€	50%
Portillon		874€				
<b>TOTAL</b>		<b>12 862€</b>	<b>TOTAL</b>		<b>12 862€</b>	<b>100%</b>

Vu l'appel à projet commun DETR/DSIL/DSID exercice 2026 ;

Considérant l'intérêt pour les finances communales de solliciter le soutien financier de la Préfecture de Vaucluse ;

Considérant le plan de financement prévisionnel ;

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessus,



SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025 à 18H30

- De solliciter l'octroi de la DETR exercice 2026 à hauteur de 50% représentant 6431€.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Dossier adopté à l'unanimité**

Ainsi délibéré en sa séance le jour,  
le mois et l'an que dessus.

**Pour extrait conforme**  
**Caderousse le 3 décembre 2025**  
**Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL**  
**La secrétaire de séance, Christelle AUBERTIN**